

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteurs									149	158	172
Coût réel après réduction d'impôt									50,66	53,72	58,48
Professeurs des écoles, classe normale			139	146	153	157	167	180	192	206	222
Coût réel après réduction d'impôt			47,26	49,64	52,02	53,38	56,78	61,20	65,28	70,04	75,48
Professeurs des écoles hors classe		203	216	234	250	264					
Coût réel après réduction d'impôt		69,02	73,44	79,56	83,25	89,76					
Professeurs des écoles Classe exceptionnelle	220	240	255	270	Pour les chevrons supérieurs, + 10 euros par échelon						
Coût réel après réduction d'impôt	74,80	81,60	86,70	93,16							

Correctif à apporter à la cotisation :

Chargé d'école	+ 2 euros
Directeur 2-4 cl	+ 5 euros
Directeur 5-9 cl	+ 10 euros
Directeur 10 cl et +	+ 15 euros

Autres catégories de personnel :

Contrat 20 heures/sem.	45 euros
Contrat 35 heures/sem.	80 euros
Professeur Stagiaire	100 euros
Congé parental, dispo...	50 euros

Temps partiel : Au prorata du temps travaillé.

Retraité : 40% de la cotisation de l'échelon validé pour la retraite.

La cotisation ouvre droit à un crédit d'impôts égal à 66% de son montant. (100% avec les frais réels)

Une cotisation de 157 € ne vous coûte en fait que 53,30 €.

SNUDI-FO 08, Bulletin d'adhésion 2021 à renvoyer au siège du syndicat
SNUDI-FO, Bourse du travail, 21, rue Jean-Baptiste Clément - 08000 Charleville-Mézières
ou par mail : snudifo08@orange.fr

Mme, Mr : Prénom : Échelon: depuis le/...../.....

Instituteur(trice) – P.E. – Adjoint(e) – Directeur(trice) – ASH – PMF – Suppléant(e) – INSPE – Retraité(e)

Date de naissance :/...../.....

École : Quotité :%

Adresse personnelle :

Tel :/...../...../...../..... E-mail : @

Tel portable :/...../...../...../.....

Déclare adhérer au SNUDI Force Ouvrière

Date et signature

Il est possible de régler en 6 chèques maximum
(la cotisation devra être encaissée entièrement à la fin de l'année civile en cours.)
Cotisation valable 1 an de date à date.